



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2022-117**

Séance publique du

20 mai 2022

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20220520- lmc1213618-DE-1-1
Date de signature : 24/05/2022
Date de réception : mardi 24 mai 2022
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : MECENAT - MODIFICATION DES STATUTS DU FONDS DE DOTATION AIX EN PROVENCE MÉCÉNAT - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 20 mai 2022 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre de la Verrière, 10 rue des Allumettes, 13100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 13/05/2022, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Laurence ANGELETTI à Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Jacques BOUDON à Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Joëlle CANUET à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Rémi CAPEAU à Madame Françoise COURANJOU, Madame Brigitte DEVESA à Madame Dominique AUGÉY, Madame Elisabeth HUARD à Madame Josy PIGNATEL, Madame Arlette OLLIVIER à Madame Amandine JANER, Monsieur Jules SUSINI à Monsieur Marc FERAUD.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayane BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



Secrétariat Général
Direction Assemblées et Vie
Institutionnelle

Nomenclature : 5.3
Designation de représentants

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MAI 2022

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : MECENAT - MODIFICATION DES STATUTS DU FONDS DE DOTATION AIX EN PROVENCE MÉCÉNAT - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Municipal a adopté la délibération n°DL.2016-236 relative à la création et aux statuts du fonds de dotation territorial généraliste dénommé « Aix-en-Provence Mécénat ».

Ce fonds a pour objet de soutenir et contribuer aux projets locaux d'intérêt général sur le territoire d'Aix-en-Provence portés en priorité par la commune et dans les trois domaines suivants : environnement et qualité de vie, patrimoine et culture, solidarités.

Plusieurs projets portés par la Ville ont bénéficié du soutien du fonds : la construction d'une halle pour des ateliers pédagogiques à l'environnement dans les serres municipales, la restauration des statues de la Bastide Cézanne, un 2ème Orchestre à l'école Jules Isaac, le Festival Musique dans la rue édition 2019 ou encore l'acquisition d'outils numériques et multimédias pour deux établissements du CCAS.

Le fonds de dotation « Aix-en-Provence Mécénat » permet d'impliquer concrètement le monde économique et les personnes privées dans une logique de mutualisation et de mobiliser les différents partenaires autour d'initiatives qui conjuguent intérêt général et efficacité économique.

Les statuts du fonds (*Titre III – Gouvernance Sous-titre 1- Conseil d'administration Article 8*) prévoient que le fonds est administré par un Conseil d'Administration composé de 11 membres. Les membres sont des personnes physiques ou morales désignant un représentant.

Le Conseil Municipal désigne en son sein 4 administrateurs et le Conseil d'Administration est complété par 7 autres membres fondateurs.

Le Conseil d'administration a décidé d'augmenter le nombre de siège d'administrateurs à six (6) et le collège des autres membres à neuf (9).

En conséquence, il revient au Conseil Municipal de désigner deux représentants supplémentaires pour siéger au Conseil d'Administration du fonds.

Les deux autres membres seront désignés par le Conseil d'administration selon les modalités prévues par les statuts et le règlement intérieur qui a été déposé en préfecture.

Selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« une nomination ou une présentation est votée à bulletin secret, après deux tours de scrutin secret, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, à égalité de voix l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste après appel de candidature et il en est donné lecture par le maire. »

Les listes des candidats doivent être déposées auprès de la Direction Assemblées et Vie Institutionnelle 48H au moins avant la date du Conseil Municipal.

Compte tenu de ces dispositions, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette désignation,
- **PROCEDER** à la désignation de 2 représentants du Conseil Municipal de la ville d'Aix-en-Provence pour siéger au Conseil d'Administration du fonds de dotation « Aix-en-Provence Mécénat ».

DL.2022-117 - MECENAT - MODIFICATION DES STATUTS DU FONDS DE DOTATION AIX
EN PROVENCE MÉCÉNAT - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS DU CONSEIL
MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 4
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Jonathan AMIACH Philippe KLEIN Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE Karima ZERKANI-
RAYNAL

Ont été désignés :

Pour La Passion d'Aix :
Madame Solène TRIVIDIC

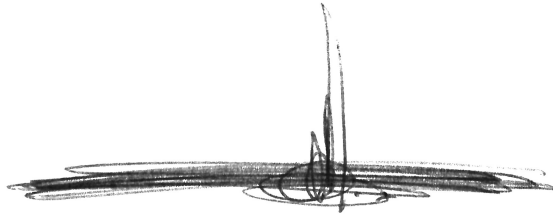
Pour Aix en Partage :
Monsieur Marc PENA

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 24 mai 2022
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»